

Technicolor licencie et délocalise avec l'aval de l'État

En 2012, l'entreprise Technicolor déménage son site de Cesson-Sévigné (500 salariés) pour rejoindre un nouveau bâtiment avec l'ambition affichée d'y accueillir jusqu'à 900 ingénieurs et chercheurs. Ambition jamais réalisée, bien au contraire : après avoir cédé sa Division Brevets en 2018 (-50 salariés), puis sa Division Recherche et Innovation en 2019 (-180 salariés), Technicolor s'apprête à sacrifier son unique centre de Recherche et Développement français de la Division Maison Connectée.

En effet, alors que, pendant le confinement, la direction demandait à ses salariés, sur la base du volontariat, de concéder à des réductions de rémunération, elle avait déjà préparé depuis des mois le plan de licenciement et de délocalisation annoncé le 2 juillet dernier : 110 postes sur un effectif de 283 sont aujourd'hui visés avec une délocalisation complète du développement logiciel en Inde !

Les salariés contestent cette vision purement financière et court-termiste qui vise à satisfaire les marchés au détriment de la pérennité de l'entreprise. Depuis des années, ils dénoncent la stratégie de la direction de Technicolor qui conduit la société à sa perte.

Cet énième scandale, d'une casse de l'industrie alors qu'il faudrait stopper l'appétit insatiable des capitalistes alimenté par un patronat servile, y trouve un complice : l'État. Malgré les grands discours de réindustrialisation et de sauvegarde de l'emploi, rien ne change. La loi n'évolue pas, aucune planification démocratique et stratégique n'est mise en place, et la nomination de M. Bayrou comme haut-commissaire au plan ne changera rien à l'affaire. Le cas de Technicolor est particulièrement emblématique de cette complicité. En effet, cette entreprise profite largement de l'argent public : elle a perçu des dizaines de millions d'euros du Crédit Impôt Recherche pendant des années et en percevra encore l'année prochaine. Mais surtout, la Banque Publique d'Investissement (BPI), présente au capital de l'entreprise à hauteur de 8%, a injecté plus de 20 millions d'euros dans une première phase de refinancement en juillet dernier et vient juste de remettre plusieurs dizaines de millions.

La BPI, donc l'État, en ayant un représentant au Conseil d'Administration de Technicolor, accompagne ce plan de suppressions d'emplois et de délocalisation. Pire, il le finance. Le ministère de l'économie, malgré notre interpellation, n'a, à ce jour, pris aucune décision pour agir concrètement contre les politiques délétères de ces entreprises dont la stratégie est uniquement financière. Nos impôts ne doivent pas servir à financer les délocalisations, à mettre au chômage des salariés et à assurer les dividendes des actionnaires !

Michelin, Technicolor, Bridgestone, General Electric, Renault, Midi-Libre, les exemples sont nombreux et l'histoire se répète. L'État actionnaire ou financeur ne pratique aucun contrôle sur ces entreprises qui bénéficient de l'argent public via de nombreuses aides – des exonérations de cotisations salariales aux CICE ou CIR – et des prises de participation de la BPI.

L'Union Départementale Solidaires 35 et L'Union fédérale SUD industrie tiennent à dénoncer avec force et vigueur cette situation, conséquence d'une course au profit décorrélée de toute stratégie industrielle et pratiquée au détriment de l'emploi, et de l'ancrage territoriale. Il est urgent de contrôler réellement les aides publiques et de permettre aux représentant-e-s du personnel de disposer d'un droit de veto au CSE pour bloquer de tels projets néfastes pour l'ensemble de la société.

Le 28 septembre 2020

Contacts presse :

Union syndicale Solidaires 35 : Jean-Charles Hellequin (06.95.64.14.74)

SUD industrie 35 Technicolor : Bernard Dano (06.04.15.47.60)

Union Fédérale SUD Industrie : Julien Gonthier (06.30.55.33.56)